

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines - Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France..... UN AN 45 fr.

Etranger..... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements basent sur un an, se paient d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois, ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat..... 0 fr. 75 la ligne

Réclames en quatrième page..... 1 franc

Chronique troisième page..... 1 fr. 50

Chronique deuxième page..... 2 francs

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.

Prix spéciaux pour Contrats à l'année

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 60, rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

LA

Foire d'Echantillons de Lyon

DU 1^{er} AU 15 MARS 1916

C'est une réelle victoire de gagnée cette création de la Foire d'Echantillons de Lyon, victoire sur le terrain économique destinée à porter un coup très sensible au commerce et à l'industrie germaniques.

La première Foire d'Echantillons de Lyon est en première étape décisive qui marque en brèche rapidement l'influence acquise par la Foire de Leipzig.

On n'envisage que les premiers résultats nous pouvons affirmer que malgré les difficultés de production de l'heure présente des le premier jour, au milieu du débâlage de l'eménagement il s'est fait des affaires.

L'ouverture de la Foire s'est faite le 1^{er} mars, date convenue, par un beau soleil. Cette manifestation a attiré de nombreux négociants et industriels dans notre ville.

L'INAUGURATION

Aucune fête ne devait avoir lieu en raison des circonstances mais l'inauguration fut marquée par une cérémonie présidée par M. Clémentel, Ministre du Commerce.

Au Grand Théâtre de Lyon mercredi matin furent réunis tous les participants.

Sur la scène avaient pris place de nombreux sénateurs, députés, de hautes personnalités commerciales et industrielles, les représentants de nos grandes administrations, l'armée aussi qui était représentée par les généraux d'Amade et Meunier.

La séance fut ouverte par un discours du maire de Lyon.

Discours de M. Harriot, maire de Lyon

Monsieur le Ministre.

Vous êtes venu ici, non pour entendre des paroles, mais pour consacrer un acte. Au moment même où, dans un effort qu'on eût pu croire au-dessus des forces humaines, la France armée, sur la neige sanglante de Verdun, se dresse et se maintient contre la ruée féroce des fauves, c'est une autre bataille que nous livrons, dans le calme, mais avec une énergie non moins résolue et une volonté non moins ardente. Elle signifie, cette seconde bataille si intimement liée à la première que c'est la France tout entière dans toutes ses ressources, dans toutes ses puissances, dans toutes les applications de son activité qui est debout, malgré les souffrances qu'elle endure, malgré les douleurs qu'elle subit, pour affirmer à la face du monde sa volonté de vivre, indépendante et délivrée de toutes ses chaînes.

Jadis, nous ayons voulu la paix; c'est la propre formule de notre Ministère de la Guerre. Nous pensions que les liens tissés par le commerce, que les rapports établis grâce à lui contribueraient, en même temps que le progrès espéré des idées morales, à éviter entre les peuples ces règlements tragiques.

Fidèles au génie même de la France, nous avons cru à la civilisation, à l'avènement du droit, au recul de la guerre, ou tout moins à son adoucissement.

Mais, voici que les faits ont triomphé des idées, par la volonté d'un seul peuple, domestiqué par le plus odieux des maîtres. Voici qu'une guerre a surgi, plus atroce, plus acharnée que toutes les autres guerres.

Franchissant toutes les conventions établies par le droit et toutes les limites prescrites par l'honneur jour par jour, aux yeux du monde, l'Allemagne se déshonore martyrisant les civils comme les blessés, martyrisant les villes, martyrisant les vieillards, les femmes et les enfants, inventant mille supplices nouveaux, convertissant au profit du meurtre toutes les acquisitions de la Science, ivre de meurtre et de colère. Mais, derrière cette mise en scène barbare, un intérêt veille, impitoyable, sournois, patient, prévoyant; l'intérêt de l'Allemagne industrielle et commerciale, pour qui le monde n'est qu'une proie. C'est cette Allemagne là que nous avons voulu, que nous voulons attaquer.

Nous sommes allés, nous irons, disant aux peuples libres :

« Si vous croyez à la probité et à l'honneur, si vous voulez, tout en défendant vos intérêts, demeurer des hommes dignes de ce nom, vous ne pouvez plus travailler avec ces gens là. Associations-nous, pour nous suffire, entre peuples civilisés, entre peuples libres, entre hommes libres. Que notre programme soit désormais : « Plus d'affaires avec des salets de bourgeois ».

Le ministre déclare que la France, plus grande que jamais, saura, dans l'avenir, réaliser ses immortels destins. Il termine par ces mots : « Vive la France qui est répété par toute l'assemblée. »

Comme sanction à cette impressionnante réunion le maire de Lyon fait voter l'envoi de télégrammes reconnaissants au président de la République et à M. Briand, président du conseil, pour

l'intérêt qu'ils ont témoigné aux organisateurs de la Foire.

L'après-midi, le cortège officiel a visité la Foire qui s'étend sur les deux rives du Rhône, sur plus de deux kilomètres de longueur.

La Compagnie des tramways avait mis à la disposition du ministre et des autorités, trois voitures salons qui nous conduisirent aux différents stands.

Le soir un banquet a réuni diverses personnalités dans les salons du Cercle du Commerce.

Notre Visite aux Stands

Pour être utile à nos abonnés qui, dans quelque région de la France et des Colonies, des pays alliés ou neutres où ils résident, sont particulièrement intéressés par la Foire des Echantillons de Lyon, nous avons entrepris une visite détaillée de toutes les firmes représentées.

Plusieurs d'entre eux nous ont manifesté le désir d'avoir des renseignements précis sur cette importante foire. Nous espérons leur donner complète satisfaction.

Toutefois, nous nous excuserons de ne pouvoir donner ces comptes rendus d'une façon méthodique, c'est-à-dire en suivant l'ordre des stands. Nous commencerons nos descriptions dans le présent numéro et les continuerons pendant toute la durée de la Foire dans les numéros qui suivront.

Les diverses firmes adhérentes à la Foire de Lyon rentrent dans les catégories suivantes :

Automobiles, Métallurgie, Alimentation générale, Ameublements, Optique, Horlogerie, Matériel d'armement, Art médical et chirurgical, Chapellerie, Apprêt, Appareils sanitaires, Articles de bureau, Aviation, Appareils de pesage et de précision, Cellulose, Pneumatiques, Machines agricoles, Bijouterie, Bimbeloterie, Beurres, Biscuits, Bois et objets en bois, Boîtes, Éclairage, Chauffage, Brosserie, Appareils électriques, Broderie, Brasserie, Matériel, Houlonnerie, Camions, Cartons, Papeterie, Charpente, Chaudronnerie, Chaussures, Vêtements, Coiffures, Chocolat, Cirages, Condiments, Confiserie, Pâtisserie, Constructions métalliques, Cuirs, Draperie, Droguerie, Eaux minérales, Encres, Engrais, Farines, Céréales, Forges, Fournitures, Frigorifiques, Ganterie, Appareils à gaz, Graisses et huiles industrielles, Hauts-fourneaux, Imprimerie, Jouets, Laines, Librairie, Locomotives, Lunetterie, Outils, Maroquinerie, Matériel de transport, Meubles de jardins, Modes et fournitures pour mode, Moteurs, Nouveautés, Parfumerie, Boulangerie, Pétrins mécaniques, Pâtes alimentaires, Peaux, Peintures, Plumes, Poils, Pompes, Porcelaine, Poupées, Poterie, Produits chimiques et pharmaceutiques, Quincaillerie, Revêtements, Saindoux, Saïsons, Soteries, Tapis, Tissus, Toiles, Tuyaux, Tourteaux, Ustensiles de ménage, Vinaigrerie, Vins, Liqueurs et Spiritueux, Articles de voyage, Zinguerie, etc., etc.

Cette longue et incomplète énumération ci-dessus montre seulement que TOUT est représenté à la Foire de Lyon.

Nos lecteurs intéressés seront donc certains de faire une visite utile à cette grande manifestation.

Voici quelques-uns des premiers stands que nous signalons à leur attention.

RUSSIE

Ministère de l'Agriculture

Une exposition collective de la petite industrie chez nos alliés nous fait voir les travaux des paysans tels que : jouets, objets en bois travaillés, papier maché, broderie, tissus, dentelles, objets en acier, etc.

L'aimable délégué, Mme V. Samonoff, nous donne de précieuses indications sur les progrès effectués dans ce sens. Cette exposition est aux stands 133 et 135.

LES BECS INTENSIFS VISSEAUX

Comme, dans toutes les manifestations industrielles, nous trouvons à la Foire de Lyon la maison Visseaux de Lyon, avec ses fameux becs intensifs « Visseaux », brevétés, ses manchons sois « Visseaux », ses lampes électriques « Visseaux », etc.

Depuis de longues années déjà cette maison s'est distinguée par les succès qu'elle a remportés dans le monde entier contre les produits allemands et, depuis la guerre, aux Expositions de Casablanca et de San-Francisco où elle a été Hors Concours.

Le petit bec « Visseaux », de construction bien finie, à lumière éblouissante, avec rendement économique, a détrôné le vieux bec camelote austro-allemand que Berlin exportait sous le nom de Gasglühlicht Auer.

Et cette victoire ne s'est pas affirmée seulement sur le sol français, mais aussi sur le terrain international : Madrid, Pétersbourg, Rome, Bruxelles, Venise, Florence, Salonique, Athènes, Montréal, etc., etc., sont éclairés par les becs intensifs « Visseaux ».

SOCIETE ELECTRO-CABLE

Fils et Câbles électriques

Le stand (n° 39) sis quai de Retz, de la Société Electro-Cable (Anciens établissements Debaure et Cie), dont le siège social est à Paris, 62, rue Tiquetonne, et la succursale de notre ville, 19, place Morand est harmonieusement installé.

Cette firme dont la fabrication comporte les fils et câbles pour toutes applications de télégraphie, aumière,

transport de force, sonnerie, télégraphie, jouit, à juste titre, d'une réputation indiscutée, confirmée par les nombreuses récompenses qu'elle a obtenues aux grandes manifestations industrielles et commerciales tant françaises qu'étrangères.

Compagnie Française des Lampes électriques à incandescence (Lampes Iris)

André Larnande, 34, rue Godet-d-Mauroi, Paris. Dépôt 10, rue des Prêtres, Lyon.

La lampe Iris se trouve chez tous les électriciens et au Grand Bazar de Lyon. Elle est purement de fabrication française, c'est la plus robuste et la plus solide. Elle consomme très peu.

Comité des Concours de Province

Dans notre visite, nos regards furent attirés par une exposition collective dont la diversité nous intrigua. Nous voyons en effet divers échantillons de produits manufacturés que nous avions cru jusqu'à présent d'origine boche.

La porte du stand français, nous sommes reçus par M. Rousseau, commissaire général délégué du comité des concours de province. Avec une ardeur convaincante et une foi qui révèle les succès déjà obtenus, l'aimable et érudite commissaire nous décrit l'œuvre du comité (le C. C. P.). Il se consacre particulièrement en ce moment à remplacer l'industrie allemande en suscitant la création d'industries similaires françaises. Telles appliques métalliques de portes étaient faites en Autriche avant la guerre, voilà maintenant que nous les faisons en France.

La C. C. P. est placée sous la présidence d'honneur de M. Labrousse, député de la Gironde.

Nous reviendrons au fur et à mesure de la place dont nous disposerons sur les diverses firmes adhérentes au C. C. P.

Voici aujourd'hui un appel qu'il nous semble intéressant de faire connaître à nos lecteurs.

PROPRIETAIRES-VITICULTEURS

Méchez vos fûts, avec la Tablette Labor, dégageant 180 % d'acide sulfureux absolument pur, réalisant 50 % d'économie.

La Tablette Labor est un produit nouveau appelé à révolutionner le travail délicat du méchage des fûts, par la suppression de toute couleur, par son dosage régulier, sa propreté et sa facilité d'emploi.

Le résidu est incombustible et nettoie les métaux.

Demandez notice et échantillons gratuits aux Etablissements Jane Charbon, 4, boulevard d'Accès, à Marseille, Stand 141 à la Foire de Lyon.

SYNDICAT

DES

Courtiers et Représentants de Marseille FRANÇAIS ET PATENTÉS

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la formation à Marseille d'un Syndicat de courtiers et représentants en marchandises.

Ce groupement commercial est aujourd'hui définitivement et régulièrement constitué sous le titre de « Syndicat des courtiers et représentants de Marseille, Français et patentés ».

Il comprend les courtiers et représentants en toutes marchandises payant patente de gros et de détail, au titre de l'une de ces professions et de nationalité française.

L'accès en est formellement interdit aux naturalisés originaires ou nés d'originaux, de pays ayant portés les armes contre la France depuis moins de 30 ans ainsi qu'aux naturalisés dont les pays d'origine ne reconnaissent pas la perte de la nationalité primitive; du fait de la naturalisation.

Le Syndicat a pour but, notamment, la défense des intérêts corporatifs, la collaboration dans la mesure de ses moyens, aux études et travaux des groupements commerciaux constitués, qui pourraient faire appel à son concours dans l'intérêt général.

La Chambre syndicale comprenant 26 membres représentant autant de branches de marchandises, sera d'abord à la fin de la guerre pour permettre aux collègues mobilisés de participer à la direction du Syndicat.

Nous croyons que la ville de Marseille ne peut que gagner à la réussite de cette organisation qui, dès la fin des hostilités, aura pour mission toute tracée : « Le développement intense de nos transactions commerciales avec les nations étrangères amies » développement intimement lié à la prospérité de notre port de commerce.

Le Siège social est 42, rue Cannobière, à Marseille, où MM. les courtiers et représentants qui désirent faire partie de ce Syndicat, peuvent se procurer les « Statuts ».

Il nous semble inutile de souligner l'importance de ce Syndicat et l'intérêt qu'auraient les courtiers et représentants Français de toutes les régions de la France et même des colonies, à se grouper dans les mêmes conditions que les courtiers de Marseille. Il serait tout à l'honneur de certains d'entre eux d'en prendre l'initiative.

Le Syndicat des courtiers et représentants Français et patentés de Marseille leur offre tout son appui.

Les Ecorces à tan et le bois Pelard

Dans notre numéro de mercredi 1^{er} mars, nous avons indiqué le cours des écorces dans la région, de la Charité et en Touraine, par 100 kilos à l'lieu de 1.000 kilos. Nos lecteurs auront eux-mêmes rectifié cette erreur typographique.

Dans notre journal du 5 février dernier, nous avons relaté que les divers marchés d'écorce, conclus dans la Nièvre l'avaient été à des prix, variant de 180 à 210 francs les 1.040 kilos.

Nous avons appris, d'autre part, que déjà en décembre, presque toute la production de l'année avait été vendue à raison de 180 à 200 fr. les 1.000 kilos suivant qualité, pour des écorces, de taillis, de surtaillis et trois-âges.

Cette grande hausse, par rapport aux années précédentes, a eu pour cause non seulement la cherté de la main-d'œuvre, mais encore l'abandon des cuirs à tanner, résultant, tant de l'abatage plus grand du bétail, que de l'interdiction de l'exportation des peaux qui était importante. Elle est venue également des marchands de tan qui ont mené le marché et probablement aussi de la tannerie qui, contrairement à ce qui se passe pour les extraits qui peuvent se fabriquer au fur et à mesure des besoins, est obligée de prévoir et de se procurer son approvisionnement d'écorces avec exactitude pour toute l'année.

La foire, si renommée et si importante de Nevers, du 12 février dernier a été nulle comme affaires. Beaucoup de tanneurs, étrangers au département, venus pour trailler ou se documenter, ont dû constater que tout était vendu.

On nous assure que des marchands d'écorce, ont pu, à cette foire, vendre des lots avec des bénéfices de 30 à 40 francs par mille kilos.

Vu la rareté de l'article et les besoins pressants, on ne tient plus compte de la qualité. On achète tout, à tel point que les écorces des coupes de l'Etat vendues récemment, ont atteint facilement 200 fr. les mille kilos, wagon départ. Le qualité très inférieure, elles ne se vendaient en temps normal qu'à trois pour deux des prix des jeunes écorces.

Pour éclairer la religion de nos lecteurs, nous croyons devoir expliquer pour quels motifs, les écorces des coupes de l'Etat valent un tiers de moins que celles appartenant à des particuliers.

Depuis quelques années, pour parer à la mévente des menus bois ayant une utilisation très réduite, par suite de la diffusion de la houille, du coke et du pétrole pour les besoins du chauffage journalier, l'Etat et les communes ont adopté l'allongement des révolutions des taillis et taillis sous futaie pour les porter à 25, 30 ou 40 ans.

Cette méthode suggérée et appliquée par l'administration des Eaux et Forêts en France, était aussi pratiquée dans les pays voisins où le régime du taillis sous futaie présente, en raison du climat une réelle importance en Belgique, en Suisse et en Allemagne. Elle avait pour but de faire donner aux forêts des produits répondants aux besoins économiques de notre époque.

En termes, cet allongement des taillis à long terme, est infiniment plus avantageux à l'approvisionnement en bois de toutes catégories, que des aménagements fixés à des âges réduits. D'autre part, les particuliers ne pouvant ou ne voulant pas généralement, par crainte d'interruption dans leurs revenus annuels, différer leurs coupes, jusqu'à 25, 30 ou 40 ans, leurs bois sont moins utiles à la consommation générale que les bois de l'Etat et ceux des communes soumis au régime forestier dont les coupes sont plus tardives.

En effet, avec les taillis de 12 à 20 ans, on ne peut obtenir comme pelard que des bois de feu, tandis que avec un taillis de 30 ans, par exemple, la coupe donne déjà outre des bois de chauffage qui ont une plus grande valeur :

1^o Des bois de mines (étançons-rallonges), très recherchés et qui ont presque doublé de prix depuis la guerre.

2^o Des bois de fente (bois à lattes ou piquets) assurés d'une utilisation et d'un écoulement certains.

3^o Des bois propres à la distillation ou à la pâte à papier, contenant d'autant plus de produits utiles (cellulose, alcool) qu'ils sont de plus fortes dimensions.

L'Etat et les communes qui peuvent attendre ont pu adopter ce système qui n'est pas cependant sans inconvénient au point de vue de la reprise soit de la bonne régénération des souches. Il en va autrement pour les particuliers qui, avant la hausse des bois et des écorces, survenue depuis la guerre, étaient dénués presque de tous revenus nets et dont les bois occupent en France les deux tiers de la superficie forestière totale. Aussi ces derniers, pressés de jouir, ou par tradition, ont-ils, en général, continué à exploiter leurs taillis comme précédemment.

Toute médaille a son revers. Si l'Etat et les communes obtiennent par le nouveau système, des produits ligneux meilleurs et d'une utilisation plus générale, il en est tout autrement si on se place au point de vue de la qualité, soit de la valeur de la matière tanante.

Il est admis que l'écorce de chêne est d'autant meilleure qu'elle est récoltée sur des arbres plus jeunes et plus vigoureux.

Les taillis où le chêne constitue pour ainsi dire, l'essence unique de peuplement, sont généralement exploités à de courtes révolutions de 12 à 20 ans. Dans la Sologne et le centre de la France, on adopte une révolution plus longue, soit de 20 à 25 ans. Aussi ces taillis produisent de bonnes écorces qui peuvent prétendre à des prix élevés.

Celles provenant des forêts de l'Etat et

des communes sont inférieures, d'abord par l'âge des taillis, pouvant aller de 25 à 40 ans et ensuite par l'abatage qui se fait à chaque coupe, des réserves consistant en arbres déperissants, comme couronnés, dégradés ou affectés d'une tare, en arbres exploitables, par suite de leurs dimensions et enfin en arbres surabondants qui entravent le développement de sujets plus précieux. C'est surtout l'écorce de ces arbres qui occasionne la dépréciation de cette catégorie.

Les prix obtenus cette année sont rémunérateurs et très encourageants et, s'ils pouvaient se maintenir ou tout au moins ne pas trop rétrograder, la crise des écorces aurait disparu.

Il ne faut pas perdre de vue que la question des écorces est une de celles qui touchent le plus les milieux sylvicoles et le commerce des petits bois. L'écorçage favorise l'écoulement du taillis. Le chêne écorcé, conséquence d'une parfaite dessiccation, est supérieur aux autres bois par ses qualités de conservation.

Avant la guerre, toutes les mesures prises à favoriser la vente des écorces avaient échoué devant la transformation de l'industrie de la tannerie à l'aide des extraits tanniques obtenus à des conditions de réel bon marché.

Pour divers motifs qu'il serait trop long d'énumérer, la tannerie trouve son intérêt à employer les extraits. Il n'en est plus de même pour celui du consommateur. En effet, le tannage à l'écorce de chêne donne des cuirs de qualité incontestablement supérieure à ceux des cuirs obtenus par le tannage aux extraits, à l'exception, toutefois du tannage au chrome qui donne des cuirs spéciaux très appréciés et notamment le box-calf.

Il est un fait indéniable. Les chaussures ont maintenant une durée infiniment moindre que jadis.

Il y aurait, à notre avis, un moyen bien simple d'éviter le retour de la crise des écorces soit de leur mévente. Il consisterait à obtenir des Ministères de la Guerre et de la Marine, l'institution d'une marque légale pour que les cuirs destinés aux armées fussent tannés exclusivement à l'écorce de chêne, avec un séjour garanti dans les fosses à l'écorce.

Nos poilus ont bien mérité cette sollicitude de leurs chefs et cette solution réjouirait en même temps les populations sylvicoles si intéressantes. Ces dernières, comme les vigneronnes, voient depuis un certain temps leurs jeunes taillis attirés par le blanc du chêne, soit l'oudium. Il est à remarquer que cette maladie sévit plus fortement sur les repousses des bois écorcés au printemps que sur celles plus vigoureuses des taillis coupés pendant l'hiver.

A Propos de la Taxation des Gruyères dans la Haute-Savoie

Calculs précis sur l'exploitation d'une fromagerie pendant les mois de novembre et décembre 1915, rapportés aux prix actuels du lait, du beurre et du gruyère tanz.

DÉPENSES

50.343 kilos de lait à 0,25... 14.085 75

En plus du prix, pour un comptable, 1 fr. par jour 60 »

2 employés, l'un 150 fr. l'autre 80 fr. par mois... 460 »

Pension des employés... 240 »

Bois et charbon, 8 fr. p. jour 480 »

Pétrole, benzine pour force motrice et éclairage... 144 »

Caillettes de choix, 1 par jour à 1,50... 90 »

Toiles et outils divers... 60 »

Transports... 98 »

Intérêts d'un capital de 20 mille francs... 166 »

Total..... 15.845 75

RECETTES

61 pièces : 4.448 k. gruyère à 2,50... 11.120 »

Beurre, 1 k. 350 % k. lait, 760 k. à 4 fr..... 3.040 »

Total..... 14.160 »

Déficit des deux mois..... 1.685 75

LES REQUISITIONS DE CUIRS EN ALGERIE

L'Intendance vient d'aviser la Chambre de commerce d'Alger qu'à la date du 5 février, M. le Ministre de la guerre a décidé la cessation, jusqu'à nouvel ordre, des achats de peaux vertes en Algérie.

Il en résulte que les mesures restrictives concernant la circulation des cuirs verts dans l'intérieur du territoire algérien, celles relatives au trafic avec la métropole, et l'immobilisation des stocks détenus par les négociants, ainsi que de ceux à provenir des abats, cessent d'être appliquées.

Restent seules en vigueur les prohibitions ou restrictions concernant l'exportation proprement dite, de cuirs à destination du commerce avec l'étranger, l'Algérie se trouvant, à ce point de vue, traitée sur le même pied que la métropole.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 3 mars. Dans nos campagnes, on se plaint...

Nous avons en quelques journées ensoleillées, il serait désirable que...

Notre marché aux grains de Lyon est assez animé. On fait de la hausse...

BLES. — De toutes parts, on nous signale les grosses difficultés de la meunerie...

Les meuniers sont presque tous acheteurs en commerce ordinaire, l'administration ne les approvisionnant pas suffisamment...

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

On paye également 33 fr. rendus les blés du rayon.

En tendance très ferme on cote : Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné...

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance :

Table listing grain prices for various regions like Allier, Cher, Nièvre, etc.

Marché de Bordeaux

Mardi 29 février. Les affaires sont peu actives par suite du manque de marchandises.

BLES. — Bonne demande de la meunerie, laquelle paie les bons blés, 32,25 départ Centre et Touraine.

FARINES. — On cote : premières Centres, 44,50; hauts types, américaines de la ville, 44,50; entières de la préfecture, 43 fr. les 100 kilos franco Bordeaux.

ISSUES. — On cote : son gros froment, 21 à 22 fr.; moyen, 20 à 20,50; renouillages blancs suédois blanchés, 22 à 24 fr.; repasses fines, 20 à 21,50; ordinaires, 19,50 à 20 fr. les 100 kilos Bordeaux.

Seigles. — Tendances calmes. On cote : seigles Touraine Loiret, 28,50 les 100 kilos départ.

Avoines. — Toujours manque de marchandise, laquelle est vivement recherchée, et plus rien ne peut parvenir à la consommation.

Les délégués proposent la taxation des avoines, et ils accusent la spéculation de faire hausser les cours, nous ne croyons point que la spéculation soit en jeu attendu que tout est arrêté par les réquisitions et c'est bien par cause du manque de marchandises.

Que le Poitou puisse seulement expédier, ou bien qu'on fournisse des marchandises au commerce et l'on verra que les prix ne seront pas si fantaisistes.

D'ailleurs les cours des marchés étrangers sont à la parité des cotations du commerce français; les avoines espagnoles se vendent 30 pesetas 1/2 frontière Hendaye, soit 34 fr. plus la douane 2 fr. des 100 kilos soit 36 fr. 2 fr. de droits sur les sacs frontière française, et statistiques, commission du transitaire, voilà de suite le prix de 36,75 wagon frontière française, sans aucun bénéfice du commerçant.

L'avoine espagnole se vend à Bordeaux 37 fr. pour les blanches et 37,50 pour les estramadures et marque un mouvement de hausse.

Le poitou est coté en gare 40 à 40,50 et les bretagne 38 fr. qual.

Maïs. — L'importation est en nouvelle hausse, les frets augmentent continuellement, très peu de demandes actuellement sur notre place pour cet article, lequel est sans vendeurs on trouve cependant quelques vendeurs autour de 34,50, quai Bordeaux, pour les Maroc, et 35 fr. quai Bordeaux pour les Plata, alors que le C. A. F. est coté à prix plus élevé.

On tient aussi : mais roux Landes disponibles et livraison février-mars, 29 fr.; blancs des Landes disponibles et livraison février-mars, 28 fr.; Cuirantini de pays, 29 fr. le tout aux 75 kilos départ logés.

Sarrasins. — On cote : sarrasins limousin, 24,50; Bretagne, 24 fr. les 100 kilos départ.

Le Syndicat des grains, graines et farines de Toulouse et de la région nous communique les cours suivants :

Bladettes, blés supérieurs, prix fixé par l'autorité supérieure.

Seigle, de 22 à 22,50 les 75 kilos; orge, de 21 à 22 fr. les 60 kilos; avoine, de 17,50 à 18 fr. les 50 kilos; maïs blanc, de 25 à 26 francs les 75 kilos; haricots de 58 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, de 23 à 24 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 22 à 22,50 les 80 kilos.

Minot fleur, prix fixé par l'autorité supérieure; RG, de 23 à 24 fr., repasses, de 19 à 20 fr.; sons, de 19,50 à 20,50 les 100 kilos.

COURS DES CHANGES. Jeudi 2 mars. A Paris. — Londres, 27,995 à 28,045; Danemark, 163 à 167 fr.; Espagne, 555 à 567 fr.; Hollande, 249 à 253 fr.; Italie, 87 à 89 fr.; New-York, 584,50 à 590,50; Norvège, 163,50 à 167,50; Portugal, 405 à 425 francs; Pétersbourg, 182 à 190 fr.; Suède, 163,50 à 167,50; Suisse, 414 à 413 francs.

A Genève. — Aux changes, lourdeur générale des devises, Paris — 2 1/2 cent.; Italie inchangée; Londres — 2 cent.; Amsterdam fait exception + 50 cent.; Allemagne — 15 cent.; Vienne — 25 cent.

Paris, de 89,25 à 89,30; Italie, de 78,15 à 78,35; Londres, de 24,90 à 25,10; Amsterdam, de 223,40 à 223,60; Berlin, de 94,45 à 94,65; Vienne, de 65,65 à 65,85; New-York, 5,18 à 5,22.

Syndicat de la Minoterie de la Haute-Loire. M. Sabarot, président de la Chambre syndicale de la minoterie de la Haute-Loire nous communique la lettre suivante que cette Association vient d'adresser à tous les sénateurs et députés du département :

Monsieur le... Permettez-moi de venir au nom de mes collègues minotiers de la Haute-Loire, porter à votre connaissance la situation très grave qui leur est faite dans le département.

Depuis que la loi du 16 octobre 1915 a enlevé aux Meuniers le droit de faire leurs achats à l'étranger, l'Etat s'en est réservé le monopole; loi qui a déréglé que le blé français de 77 kilos à l'hectolitre ne vaudrait plus que 30 francs les 100 kilos pris chez le propriétaire, il s'est passé deux sortes de faits.

Le 1er c'est que l'Etat n'a pas acheté assez de blé, ou que les wagons ont manqué pour les transports ou que le blé par suite du manque de bateaux n'arrive pas suffisamment dans nos ports; toujours est-il que l'Etat n'a pas livré ce qu'il avait promis et certains de nous n'ont pas reçu le quart de ce qu'ils avaient demandé.

Le 2e c'est que la culture qui peut vendre ses orges 40 francs et ses avoines 32 francs ne comprend pas que le blé qui de tout temps a été le grain le plus cher ne vaille aujourd'hui que 30 francs. La culture retient son blé, c'est possible, espérant un meilleur prix; elle s'en sert aussi dans une forte proportion pour la nourriture de son bétail.

Pour engager la culture à sortir son blé, les meuniers ont offert le prix de 31 francs, puis 31 francs 50 et ensuite 32 francs, les offres sont toujours restées parvenues.

Je crois qu'il reste très peu de blé en culture, la récolte ayant été déficitaire et les ensemencements moindres, la consommation du blé par le bétail en est aussi la cause.

Si nous ne recevons pas bientôt le blé qui nous a été vendu par l'Etat, la plupart des moulins de la Haute-Loire seront arrêtés.

Je viens donc vous prier, Monsieur le... d'user de toute votre influence, de votre pouvoir, pour que le blé en quantité suffisante soit immédiatement dirigé des ports de France en gare du Puy, de Brioude, etc., etc.

Monsieur le Préfet de la Haute-Loire a fait tous ses efforts pour avoir le blé promis et il a fait spécialement pour cette cause le voyage de Paris et a réussi à faire venir de Bordeaux une certaine quantité de blé, malheureusement pas suffisante et depuis presque rien. J'ai donc connaissance de cette lettre de Monsieur le Préfet qui compte aller à Paris les premiers jours de mars et vous entretenir de cette question blé, il vous préviendra d'ailleurs du jour de son arrivée.

J'ose espérer, Monsieur le... qu'aidé de vos collègues, sénateurs et députés de la Haute-Loire, à qui j'adresse à chacun la pareille lettre, vous arriverez à obtenir des pouvoirs publics des expéditions importantes et immédiates de blé à la minoterie de la Haute-Loire et vous assurerez ainsi la farine et par conséquent le pain nécessaire à l'alimentation civile de notre pays velle, faute de quoi, il est à peu près certain que le pain manquera.

Pour arriver à la prochaine récolte, voici la quantité que demandent mensuellement les meuniers suivants présents à la réunion de ce jour :

MM. Badiou de Mourgues, le Puy, 2.000 qx; Barré, à Blesle, 4.000 qx; Benoit André, à Brives, 2.000 qx; Comte, à Brioude, 1.500 qx; Dubois-Navant, à Chanteuges, 1.000 qx; Navant, à Lavoules-Loire, 3.000 qx; J. Sabarot et M. Potieux, à Brives, 10.000 qx; Thibonnieu Paul, le Puy, 1.000 qx; Vertupier et C. à Brives, 1.000 qx; soit au total, 22.500 quintaux.

Voici l'exposé de la situation grave dans laquelle se trouve la minoterie de la Haute-Loire.

Veillez agréer, Monsieur le... l'assurance de ma considération très distinguée. Le Président. J. SABAROT.

Le Marché des Bois en Suisse

De la Revue Suisse des marchés agricoles. Bois d'œuvre. — Les ventes de billons faites dans les forêts au cours des dernières semaines ont dénoté une fermeté très accentuée. Les mises et soumissions ont présenté beaucoup d'animation et les prix ont sans cesse haussé.

Voici ce qu'ont été les oscillations des prix des bois d'œuvre au cours des dernières semaines (par mètre cube et franc suisse) :

Billons de résineux, prix d'exception, 55-70 fr.; 1er qualité, 40-52 fr.; 2e qualité, 35-42 fr.; marchandise de qualité inférieure, 28-35 fr.; long bois de construction, 48-56; 35-43; 28-35; 23-28; bois d'étagage, perches, — 25-32; 20-25; 18-20; billons de hêtre, 55-65; 40-55; 32-40; 25-32; chêne de sciage, 125-140; 80-120; 60-80; 45-60; chêne pour traverses, 50-52; 38-48; 32-38; — billons de frêne, 120-150; 80-120; 60-80; 40-60; billons de noyer, 300-400; 200-300; 140-200; 110-140; branches de noyer, 90-120; 70-90; 50-70; 40-50; billons de crèpiers, 65-78; 45-65; 35-45; 30-35; billons de poitiers, 60-70; 45-60; 35-45; 30-35; billons de pommiches, 60-65; 45-60; 32-45; 27-32; erables, 60-65; 42; — tilleuls, 40-60; 35-36; — acacias, 50-55; 45; —

Bois de feu. — Les mises de bois de feu ont obtenu d'assez hauts prix au cours des semaines dernières, bien que la douceur de la température ait ralenti la demande. Les bûches de sapin ont coté de 12 à 17 fr. par stère dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud, les rondins de sapin de 10 à 15 fr., les bûches de foyard, de 17 à 25 fr., les rondins de 13 à 20 fr. et le chêne é 15 à 20 fr. La demande de bois de papeterie est restée animée, la marchandise de bonne qualité a obtenu de 15 à 18 fr. par stère tandis que celle de qualité inférieure a coté de 12 à 14 fr.

Adhérents à la Foire de Lyon. Lisez notre avis en 4 page.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS. MINISTERE DE LA GUERRE. Pain de troupe à la ration. Avis. Agen (Lot-et-Garonne). — Place d'Agén et de Marmande.

Un concours restreint aura lieu à la sous-intendance d'Agén, le 13 mars 1916, à 14 heures, sur soumission accompagnée d'une pièce établissant la qualité de Français.

L'intention de soumissionner, doit être portée à la connaissance du sous-intendant d'Agén avant le 9 mars.

Effectif de base : Agen : 2.400 hommes; Marmande : 2.300 hommes. Prime globale Agen : 2.000 fr.; Marmande, 1.500 francs.

Dans chaque place la manutention est mise gratuitement à la disposition de l'entrepreneur.

MARINE NATIONALE. Résultats. Brest (Finistère). — Fourniture de pièces à liquides de 250 à 270 litres, le 28 février 1916. Adjudicataires : M. Pierre Lebas, 13, rue des Olivettes, Nantes, à 20 francs, offre acceptée, sous réserve de l'approbation du marché par l'autorité supérieure; M. Langa, 199, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, à 23 francs.

Ont soumissionné : M. Seznec, de Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère), à 28,45; M. J. Testanière, 10, rue Chevalier-Roze, à Marseille, à 25 fr. pris à Marseille.

Avis. Brest (Finistère). — Appel à la concurrence restreinte en vue d'un marché de gré à gré pour une fourniture d'environ 15.000 kilos de viande fraîche de porc en cheville.

Durée du marché : trois mois. Les offres devront parvenir au Chef du service des subsistances et de l'habillement à Brest, au plus tard, le 12 mars 1916. Voir pour plus amples renseignements le cahier des charges déposé au Service des subsistances et de l'habillement à Brest ou au Ministère de la marine à Paris.

COMMISSION DES ORDINAIRES. Résultats. Lyon, 22 février. — Dépôt des 6e et 36e régiments coloniaux, fourniture de viande fraîche de bœuf. Adjudicataire : M. Bajard, boucher, 2, rue de la Pyramide, à Lyon-Vaise, au prix de 1,83 le kilo.

Avis. Dijon (Côte-d'Or). — Dépôt des 17e et mars 1916, à 14 heures, au bureau de la 26e régiments de dragons. Le mercredi 15 commission des ordinaires, des 17e et 26e régiments, quartier Heudelet, il sera procédé à l'adjudication publique pour la fourniture des denrées ci-dessous :

1° viande fraîche de boucherie, charcuterie, porc frais, saindoux, lard; 2° pommes de terre, légumes frais et épiceries pour le deuxième trimestre 1916. Délai pour le dépôt des soumissions, avant le 10 mars. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la Commission des ordinaires.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES. Avis. Varennes-sur-Allier (Allier). — 7 mars : les Domaines vendront ce jour à 11 heures, 8 vaches en état de gestation avancée, 5 % en plus du prix de vente.

Tours (Indre-et-Loire). — Le jeudi 9 mars, à deux heures, il sera procédé au magasin régional de Tours, place Vel-

Le Marché des Bois en Suisse

De la Revue Suisse des marchés agricoles. Bois d'œuvre. — Les ventes de billons faites dans les forêts au cours des dernières semaines ont dénoté une fermeté très accentuée. Les mises et soumissions ont présenté beaucoup d'animation et les prix ont sans cesse haussé.

Voici ce qu'ont été les oscillations des prix des bois d'œuvre au cours des dernières semaines (par mètre cube et franc suisse) :

Billons de résineux, prix d'exception, 55-70 fr.; 1er qualité, 40-52 fr.; 2e qualité, 35-42 fr.; marchandise de qualité inférieure, 28-35 fr.; long bois de construction, 48-56; 35-43; 28-35; 23-28; bois d'étagage, perches, — 25-32; 20-25; 18-20; billons de hêtre, 55-65; 40-55; 32-40; 25-32; chêne de sciage, 125-140; 80-120; 60-80; 45-60; chêne pour traverses, 50-52; 38-48; 32-38; — billons de frêne, 120-150; 80-120; 60-80; 40-60; billons de noyer, 300-400; 200-300; 140-200; 110-140; branches de noyer, 90-120; 70-90; 50-70; 40-50; billons de crèpiers, 65-78; 45-65; 35-45; 30-35; billons de poitiers, 60-70; 45-60; 35-45; 30-35; billons de pommiches, 60-65; 45-60; 32-45; 27-32; erables, 60-65; 42; — tilleuls, 40-60; 35-36; — acacias, 50-55; 45; —

Bois de feu. — Les mises de bois de feu ont obtenu d'assez hauts prix au cours des semaines dernières, bien que la douceur de la température ait ralenti la demande. Les bûches de sapin ont coté de 12 à 17 fr. par stère dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud, les rondins de sapin de 10 à 15 fr., les bûches de foyard, de 17 à 25 fr., les rondins de 13 à 20 fr. et le chêne é 15 à 20 fr. La demande de bois de papeterie est restée animée, la marchandise de bonne qualité a obtenu de 15 à 18 fr. par stère tandis que celle de qualité inférieure a coté de 12 à 14 fr.

Adhérents à la Foire de Lyon. Lisez notre avis en 4 page.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS. MINISTERE DE LA GUERRE. Pain de troupe à la ration. Avis. Agen (Lot-et-Garonne). — Place d'Agén et de Marmande.

Un concours restreint aura lieu à la sous-intendance d'Agén, le 13 mars 1916, à 14 heures, sur soumission accompagnée d'une pièce établissant la qualité de Français.

L'intention de soumissionner, doit être portée à la connaissance du sous-intendant d'Agén avant le 9 mars.

Effectif de base : Agen : 2.400 hommes; Marmande : 2.300 hommes. Prime globale Agen : 2.000 fr.; Marmande, 1.500 francs.

Dans chaque place la manutention est mise gratuitement à la disposition de l'entrepreneur.

MARINE NATIONALE. Résultats. Brest (Finistère). — Fourniture de pièces à liquides de 250 à 270 litres, le 28 février 1916. Adjudicataires : M. Pierre Lebas, 13, rue des Olivettes, Nantes, à 20 francs, offre acceptée, sous réserve de l'approbation du marché par l'autorité supérieure; M. Langa, 199, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, à 23 francs.

Ont soumissionné : M. Seznec, de Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère), à 28,45; M. J. Testanière, 10, rue Chevalier-Roze, à Marseille, à 25 fr. pris à Marseille.

Avis. Brest (Finistère). — Appel à la concurrence restreinte en vue d'un marché de gré à gré pour une fourniture d'environ 15.000 kilos de viande fraîche de porc en cheville.

Durée du marché : trois mois. Les offres devront parvenir au Chef du service des subsistances et de l'habillement à Brest, au plus tard, le 12 mars 1916. Voir pour plus amples renseignements le cahier des charges déposé au Service des subsistances et de l'habillement à Brest ou au Ministère de la marine à Paris.

COMMISSION DES ORDINAIRES. Résultats. Lyon, 22 février. — Dépôt des 6e et 36e régiments coloniaux, fourniture de viande fraîche de bœuf. Adjudicataire : M. Bajard, boucher, 2, rue de la Pyramide, à Lyon-Vaise, au prix de 1,83 le kilo.

Avis. Dijon (Côte-d'Or). — Dépôt des 17e et mars 1916, à 14 heures, au bureau de la 26e régiments de dragons. Le mercredi 15 commission des ordinaires, des 17e et 26e régiments, quartier Heudelet, il sera procédé à l'adjudication publique pour la fourniture des denrées ci-dessous :

1° viande fraîche de boucherie, charcuterie, porc frais, saindoux, lard; 2° pommes de terre, légumes frais et épiceries pour le deuxième trimestre 1916. Délai pour le dépôt des soumissions, avant le 10 mars. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la Commission des ordinaires.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES. Avis. Varennes-sur-Allier (Allier). — 7 mars : les Domaines vendront ce jour à 11 heures, 8 vaches en état de gestation avancée, 5 % en plus du prix de vente.

Tours (Indre-et-Loire). — Le jeudi 9 mars, à deux heures, il sera procédé au magasin régional de Tours, place Vel-

Le Marché des Bois en Suisse

De la Revue Suisse des marchés agricoles. Bois d'œuvre. — Les ventes de billons faites dans les forêts au cours des dernières semaines ont dénoté une fermeté très accentuée. Les mises et soumissions ont présenté beaucoup d'animation et les prix ont sans cesse haussé.

Voici ce qu'ont été les oscillations des prix des bois d'œuvre au cours des dernières semaines (par mètre cube et franc suisse) :

Billons de résineux, prix d'exception, 55-70 fr.; 1er qualité, 40-52 fr.; 2e qualité, 35-42 fr.; marchandise de qualité inférieure, 28-35 fr.; long bois de construction, 48-56; 35-43; 28-35; 23-28; bois d'étagage, perches, — 25-32; 20-25; 18-20; billons de hêtre, 55-65; 40-55; 32-40; 25-32; chêne de sciage, 125-140; 80-120; 60-80; 45-60; chêne pour traverses, 50-52; 38-48; 32-38; — billons de frêne, 120-150; 80-120; 60-80; 40-60; billons de noyer, 300-400; 200-300; 140-200; 110-140; branches de noyer, 90-120; 70-90; 50-70; 40-50; billons de crèpiers, 65-78; 45-65; 35-45; 30-35; billons de poitiers, 60-70; 45-60; 35-45; 30-35; billons de pommiches, 60-65; 45-60; 32-45; 27-32; erables, 60-65; 42; — tilleuls, 40-60; 35-36; — acacias, 50-55; 45; —

Bois de feu. — Les mises de bois de feu ont obtenu d'assez hauts prix au cours des semaines dernières, bien que la douceur de la température ait ralenti la demande. Les bûches de sapin ont coté de 12 à 17 fr. par stère dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud, les rondins de sapin de 10 à 15 fr., les bûches de foyard, de 17 à 25 fr., les rondins de 13 à 20 fr. et le chêne é 15 à 20 fr. La demande de bois de papeterie est restée animée, la marchandise de bonne qualité a obtenu de 15 à 18 fr. par stère tandis que celle de qualité inférieure a coté de 12 à 14 fr.

Adhérents à la Foire de Lyon. Lisez notre avis en 4 page.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS. MINISTERE DE LA GUERRE. Pain de troupe à la ration. Avis. Agen (Lot-et-Garonne). — Place d'Agén et de Marmande.

Un concours restreint aura lieu à la sous-intendance d'Agén, le 13 mars 1916, à 14 heures, sur soumission accompagnée d'une pièce établissant la qualité de Français.

L'intention de soumissionner, doit être portée à la connaissance du sous-intendant d'Agén avant le 9 mars.

Effectif de base : Agen : 2.400 hommes; Marmande : 2.300 hommes. Prime globale Agen : 2.000 fr.; Marmande, 1.500 francs.

Dans chaque place la manutention est mise gratuitement à la disposition de l'entrepreneur.

MARINE NATIONALE. Résultats. Brest (Finistère). — Fourniture de pièces à liquides de 250 à 270 litres, le 28 février 1916. Adjudicataires : M. Pierre Lebas, 13, rue des Olivettes, Nantes, à 20 francs, offre acceptée, sous réserve de l'approbation du marché par l'autorité supérieure; M. Langa, 199, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, à 23 francs.

Ont soumissionné : M. Seznec, de Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère), à 28,45; M. J. Testanière, 10, rue Chevalier-Roze, à Marseille, à 25 fr. pris à Marseille.

Avis. Brest (Finistère). — Appel à la concurrence restreinte en vue d'un marché de gré à gré pour une fourniture d'environ 15.000 kilos de viande fraîche de porc en cheville.

Durée du marché : trois mois. Les offres devront parvenir au Chef du service des subsistances et de l'habillement à Brest, au plus tard, le 12 mars 1916. Voir pour plus amples renseignements le cahier des charges déposé au Service des subsistances et de l'habillement à Brest ou au Ministère de la marine à Paris.

COMMISSION DES ORDINAIRES. Résultats. Lyon, 22 février. — Dépôt des 6e et 36e régiments coloniaux, fourniture de viande fraîche de bœuf. Adjudicataire : M. Bajard, boucher, 2, rue de la Pyramide, à Lyon-Vaise, au prix de 1,83 le kilo.

Avis. Dijon (Côte-d'Or). — Dépôt des 17e et mars 1916, à 14 heures, au bureau de la 26e régiments de dragons. Le mercredi 15 commission des ordinaires, des 17e et 26e régiments, quartier Heudelet, il sera procédé à l'adjudication publique pour la fourniture des denrées ci-dessous :

1° viande fraîche de boucherie, charcuterie, porc frais, saindoux, lard; 2° pommes de terre, légumes frais et épiceries pour le deuxième trimestre 1916. Délai pour le dépôt des soumissions, avant le 10 mars. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la Commission des ordinaires.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES. Avis. Varennes-sur-Allier (Allier). — 7 mars : les Domaines vendront ce jour à 11 heures, 8 vaches en état de gestation avancée, 5 % en plus du prix de vente.

Tours (Indre-et-Loire). — Le jeudi 9 mars, à deux heures, il sera procédé au magasin régional de Tours, place Vel-

peut, par le Receveur des Domaines, à l'adjudication de divers lots de vieilles chaussures et rognures de cuir et de débris de toiles.

FEUCLES

Paris, 2 mars. — Les cours sont très fermes; il y a peu d'offres. La féculle supérieure vaut de 74 à 75 fr. la première de 71 à 72 fr. les 100 kilos.

NOIX CERNEAUX

Lyon, 3 mars. — La semaine à nous venons de traverser a été, au point de vue des affaires en cerneaux, aussi calme que la précédente.

BOURDEAUX

Bordeaux, 29 février. — Cerneaux en caisses: extra soit demi-entiers, 260 fr.; dit petits 800 au kilo, 270 fr. ; invalides, 225 fr. ; arlequins, de 185 à 190 fr. ; le tout aux 100 kilos; à livrer promptement ou sur quatre mois de mars.

SAINT-MARCELLIN

Saint-Marcellin (Isère). — Noix mayettes de Grenoble, 115 fr. ; dito commerciales, 110 fr. ; cerneaux mayettes en caisse, 330 fr. ; dit cerberettes, 260 fr. ; arlequin, 180 fr. ; noyaux pour l'huilerie, 120 fr. les 100 kilos.

VARENNES-SUR-ALLIER

Varenes-sur-Allier, 2 mars. — On cote: noix, de 3,50 à 4 francs. Tendence des cours calme.

OGNONS PAILLE D'ITALIE

Oignons paille d'Italie. — Maison B. MOGGO Fils, 1, place Préfecture Nice, Spécialité d'oignons d'Italie de toutes qualités et légumes verts.

LEGUMES SECS

Varenes-sur-Allier, 2 mars. — On cote: haricots, de 7 à 10 francs. Très calme. fin de campagne.

Paris, 1^{er} mars. — On cote: flageolets chevrois verts: de 88 à 91 fr. ; flageolets blancs du Nord, 85 fr. ; lingots du Nord, de 84 à 86 fr. ; nains, 82 fr. ; plats du Midi, de 79 à 85 fr. ; suisses rouges, 85 francs; Chartres, 83 fr. ; rogons de coq 82 fr. ; autres haricots couleurs sur Centre, 77 fr. ; lentilles du Centre, 110 fr. ; lentilles du Puy, 150 fr. ; pois cassés du Nord, de 140 à 160 fr. ; pois cassés étrangers, de 105 à 125 fr. ; fèves décortiquées pour potages, 59 fr. Le tout aux 100 kilos sans Paris.

La vente est plus active, le disponible est très demandé en raison de l'absence d'arrivages par suite de la difficulté des transports.

Bordeaux, 1^{er} mars. — On cote: haricots Landes surchoix, 90 fr. ; extras, 80 francs; moyens, 85 fr. ; cocos, 83 fr. ; lingots, 87 fr. haricots Vendée lingots, 90 francs; gros riz, 85 fr. les 100 kilos départ. Pois ronds, 105 fr. ; cassés, 140 fr. les 100 kilos.

Buxy (Saône-et-Loire), 1^{er} mars. — On cote: haricots blancs, de 60 à 65 fr. ; fèves, de 27 à 28 fr. les 100 kilos. Haricots peu demandés.

Orthez (Basses-Pyrénées), 29 février. — On cote: haricots, de 62 à 64 fr. les 80 kilos.

HARICOTS DU LIMOUSIN

A. Defaye, Aix-sur-Vienne (H.-V.)

FRUITS SECS

Aix-en-Provence, 29 février. — On cote: amandes cassées en sortes de plaine, 210 fr. ; de montagne, 300 fr. ; amères, 270 fr. ; petites amères, 220 fr. ; coques Princesses de plaine, 215 fr. ; de montagne, 195 fr. ; Aladame de Provence, 145 fr. ; du Languedoc, 150 fr. ; Ai, 150 fr. ; Matheronnes, 145 fr. ; Abarnnes, 138 fr. ; dures, 65 fr. les 100 kilos.

Malgré le calme des affaires, les prix se maintiennent en hausse; cette situation est due au manque de stock et il faut aller jusqu'à fin de septembre prochain pour avoir le fruit nouveau.

PREMIERS LEGUMES, FRUITS

Lyon, 3 mars. — On cote: pois d'Algérie, de 60 à 80 fr. ; petits pois du Var, de 40 à 50 fr. ; gourmands, de 90 à 120 francs; tomates d'Algérie, de 25 à 35 fr. ; Hollande d'Algérie lavées, de 12 à 60 fr. ; id. rouge grosse, de 35 à 45 fr. ; id. moyenne pelouse, de 45 à 50 fr. ; id. du Var, de 65 à 70 fr. ; doucette ou mâche, de 40 à 50 fr. ; pissenlits, de 35 à 45 fr. ; persil, 50 fr. ; raves, navets, 12 fr. ; carottes, de 28 à 35 fr. ; épinards du Centre, de 38 à 45 fr. ; id. du Midi, de 30 à 40 fr. ; aulx, de 140 à 150 fr. ; noix sèches, de 60 à 85 francs; pommes Canada, de 25 à 60 fr. ; id. communes, de 15 à 25 fr. les 100 kilos.

Asperges forcées, la botte, de 3 à 3,50, artichauts d'Alger, de 2 à 2,25; id. d'Oran de 0,60 à 1,50; id. du Var, de 1,50 à 2,25; choux-fleurs du Midi, de 2 à 3 fr. ; choux soufre, de 3 à 3,50; radis du Midi, de 0,60 à 0,70; id. du Centre, de 1,20 à 2,15; laitues, de 0,40 à 1,20; poireaux, de 0,80 à 1,30 la douzaine.

Châteauvendre, 2 mars. — La température persiste à rester à la pluie dans la nuit du 29 février. Le 1^{er} mars nous avons eu un violent orage accompagné de grêle les récoltes n'ont pas beaucoup souffert. Le marché de ce matin est bien approvisionné.

On cote: pommes de terre Early roses, 16 fr. ; rondes blanches, de 14 à 15 fr. ; nouvelles d'Afrique, de 45 à 50 fr. ; navets de 16 à 20 fr. ; épinards, de 18 à 20 fr. ; persil, de 18 à 22 fr. ; choux de Bruxelles, de 95 à 100 fr. ; oignons, de 40 à 45 fr. ; oignons saucés, 10 fr. ; escargots, 65 fr. ; choux-fleurs, 90 fr. ; le tout aux 100 kilos.

Choux-fleurs beaux, de 4 à 4,25; choux verts beaux, de 2 à 2,50; moyens, de 2 à 3,50; petits, de 2 à 2,50; choux pointus beaux, de 1,50 à 1,75; moyens, de 0,75 à 1,25; petits, de 0,50 à 0,90; céleris, de 2 à 3 fr. ; carottes, de 0,40 à 0,50; artichauts, de 1,50 à 2,50; salades frisées belles, de 1,50 à 1,70; moyennes, de 0,75 à 1,25; petites, de 0,40 à 0,50; salades laitues belles, de 0,90 à 1,25; moyennes, de 0,60 à 0,75; petites, de 0,30 à 0,50; saucées scarolles, de 30 à 0,60; tout à la douzaine.

Aulx en chaînes, de 18 à 25 fr. ; oignons en chaînes, de 3 à 5 fr. les 12 chaînes. Poireaux, 2,50; radis, de 0,40 à 0,50; carottes, de 0,50 à 0,75; oignons nouveaux de 0,30 à 0,60; les 12 paquets.

Oranges, de 4 à 5 fr. ; citrons, 7 fr. ; mandarines, de 5 à 6 fr. le cent. Courges, de 0,75 à 2 fr. la pièce.

HOUBLONS

La situation. — Une forte hausse s'est encore produite sur les houblons de Bourgogne et de Lorraine qui a entraîné naturellement les houblons du Nord.

La Commission de Commerce de Dijon a coté samedi le prix de 175 fr. pour le premier choix et 150 fr. pour le deuxième choix de 50 kilos.

Il faut voir dans cette hausse l'indication d'une augmentation du travail de la brasserie.

Le prix du vin continue à monter d'une manière exagérée, et la bière est l'objet d'une demande de plus en plus forte.

Londres, 1^{er} mars. — Depuis huit jours, le marché de Londres s'est montré ferme sans aucune défaillance.

Il y a même une hausse de quelques sh. à noter sur certaines provenances.

Cette situation du marché anglais tient surtout à l'absence des houblons américains qui d'ordinaire viennent régulièrement faire pencher la balance.

Actuellement, ce n'est pas la disette des houblons américains, mais le manque de moyens de transports qui trouble le marché. D'importants chargements sont en route, mais par le temps qui court on ne s'appuie que sur des réalités.

GRAINES DIVERSES

Bordeaux, 1^{er} mars. — Millet Landes, 45 fr. ; millade Landes, 35 fr. les 100 kilos départ.

GRAINES OLEAGINEUSES

Marseille, 1^{er} mars. — Marché très calme, acheteurs rares.

On cote: arachides cote Coromandel ordinaires, 61 fr. février-mars; arachides machinées à sec, 63 ou 66 fr. suivant contrat, février-mars; arachides en coques, Rufisque Gambie, embarquement février 57 (acheteurs). Sans vendeurs; ricins, Bombay Coromandel, 60 fr. février-mars.

Bordeaux, 1^{er} mars. — On cote graines de Lin, de 70 à 71 fr. caf, sans vendeurs. Prix nominal.

Marseille, 2 mars. — Marché ferme. Nous cotons: huile d'arachide neutre, 155 francs; Gambie, 170 fr. ; rufisque disponible, 173 fr. ; rufisque, 175 fr. ; petite rufisque, 165 fr. ; raffiné disponible 187 fr. ; livrable, 170 fr. ; sésame raffiné, 161 fr. ; huiles de graines à fabriquer: arachide, disponible, 144 fr. ; livrable, 148 fr. ; coprah disponible, 167 fr. ; livrable, 168 fr.

HUILES D'OLIVES

Châteauvendre, 3 mars. — Affaires toujours calmes. Les cours sont maintenus de 210 à 220 francs.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 2 mars. — On cote: pétrole ordinaire, 40,25; essence, 59,50 l'hectolitre; benzol-moteur, 47,25 la caisse.

Paris, 1^{er} mars. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur.

Pétrole raffiné: disponible, 37,50; essence minérale: rectifiée, 57 fr. ; saxeolène, 36 fr. la caisse de 40 bidons de 5 litres, hors Paris, emballage compris; benzol-moteur, 41 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, hors Paris, emballage compris. Les fûts de bois sont facturés 15 francs l'un et repris au même prix.

SUCRES-MELASSES

Paris, 2 mars. — Il n'a pas été établi de cote pour les sucres blancs, roux et raffinés. Affaires sans activité, mêmes cours.

SAVONS

Marseille, 2 mars. — Cours de plus en plus tenus. On cote: Savon blanc pur à l'huile d'olive, de 109 à 112 fr. ; blanc extra pur, de 124 à 126 fr. ; blanc augmenté, de 112 à 114 francs; blanc export, de 114 à 116 francs; blanc résineux extra, de 101 à 103 fr. ; blanc au suif, de 116 à 118 fr. ; vert à l'huile de palme, de 108 à 110 fr. ; brun extra, de 92 à 95 fr. ; poudre de savon pure parfumée, de 200 à 202 fr. ; bleu pur pâle ou vil, de 108 à 110 fr.

Savon extra. — Selon qualité: mi-cuits, de 40 à 60 fr. ; savon à la batteuse, de 55 à 65 fr. ; résineux, de 55 à 56 fr. ; vert exportation, de 50 à 55 fr. ; noir, de 50 à 54 francs.

Savons durs en barres, en caisse, de 50 kilos minimum. Franco gare ou quai Marseille, comptant net, majoration usuelle pour coupages et moulages.

Mous en barils de 100 kilos. — Qualité ordinaire, de 43 à 60 fr. ; qualité extra supérieure, 100 fr. Prix à convenir pour petits barils ou boîtes métalliques.

SACS

Marseille, 2 mars. — Marché stationnaire. Nous cotons: rayés croisés blé ou arachide, 110 fr. ; Plata mais, 50 fr. ; kurachée, 105-70, 105 fr. ; indigènes brossés, 110 fr. ; Tures, 120-75, 130 fr. ; minot premier choix, 120-125; sacs réformés pour sons ou repasses, 130-72, 112 fr. ; walla walla, manquant; négits, 130-30, 135 fr.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon La Marchandise, 3 mars. — Beurre: la pièce 8 .. 10 .. 12 .. 14 .. 16 .. 18 .. 20 .. 22 .. 24 .. 26 .. 28 .. 30 .. 32 .. 34 .. 36 .. 38 .. 40 .. 42 .. 44 .. 46 .. 48 .. 50 .. 52 .. 54 .. 56 .. 58 .. 60 .. 62 .. 64 .. 66 .. 68 .. 70 .. 72 .. 74 .. 76 .. 78 .. 80 .. 82 .. 84 .. 86 .. 88 .. 90 .. 92 .. 94 .. 96 .. 98 .. 100 .. 102 .. 104 .. 106 .. 108 .. 110 .. 112 .. 114 .. 116 .. 118 .. 120 .. 122 .. 124 .. 126 .. 128 .. 130 .. 132 .. 134 .. 136 .. 138 .. 140 .. 142 .. 144 .. 146 .. 148 .. 150 .. 152 .. 154 .. 156 .. 158 .. 160 .. 162 .. 164 .. 166 .. 168 .. 170 .. 172 .. 174 .. 176 .. 178 .. 180 .. 182 .. 184 .. 186 .. 188 .. 190 .. 192 .. 194 .. 196 .. 198 .. 200 .. 202 .. 204 .. 206 .. 208 .. 210 .. 212 .. 214 .. 216 .. 218 .. 220 .. 222 .. 224 .. 226 .. 228 .. 230 .. 232 .. 234 .. 236 .. 238 .. 240 .. 242 .. 244 .. 246 .. 248 .. 250 .. 252 .. 254 .. 256 .. 258 .. 260 .. 262 .. 264 .. 266 .. 268 .. 270 .. 272 .. 274 .. 276 .. 278 .. 280 .. 282 .. 284 .. 286 .. 288 .. 290 .. 292 .. 294 .. 296 .. 298 .. 300 .. 302 .. 304 .. 306 .. 308 .. 310 .. 312 .. 314 .. 316 .. 318 .. 320 .. 322 .. 324 .. 326 .. 328 .. 330 .. 332 .. 334 .. 336 .. 338 .. 340 .. 342 .. 344 .. 346 .. 348 .. 350 .. 352 .. 354 .. 356 .. 358 .. 360 .. 362 .. 364 .. 366 .. 368 .. 370 .. 372 .. 374 .. 376 .. 378 .. 380 .. 382 .. 384 .. 386 .. 388 .. 390 .. 392 .. 394 .. 396 .. 398 .. 400 .. 402 .. 404 .. 406 .. 408 .. 410 .. 412 .. 414 .. 416 .. 418 .. 420 .. 422 .. 424 .. 426 .. 428 .. 430 .. 432 .. 434 .. 436 .. 438 .. 440 .. 442 .. 444 .. 446 .. 448 .. 450 .. 452 .. 454 .. 456 .. 458 .. 460 .. 462 .. 464 .. 466 .. 468 .. 470 .. 472 .. 474 .. 476 .. 478 .. 480 .. 482 .. 484 .. 486 .. 488 .. 490 .. 492 .. 494 .. 496 .. 498 .. 500 .. 502 .. 504 .. 506 .. 508 .. 510 .. 512 .. 514 .. 516 .. 518 .. 520 .. 522 .. 524 .. 526 .. 528 .. 530 .. 532 .. 534 .. 536 .. 538 .. 540 .. 542 .. 544 .. 546 .. 548 .. 550 .. 552 .. 554 .. 556 .. 558 .. 560 .. 562 .. 564 .. 566 .. 568 .. 570 .. 572 .. 574 .. 576 .. 578 .. 580 .. 582 .. 584 .. 586 .. 588 .. 590 .. 592 .. 594 .. 596 .. 598 .. 600 .. 602 .. 604 .. 606 .. 608 .. 610 .. 612 .. 614 .. 616 .. 618 .. 620 .. 622 .. 624 .. 626 .. 628 .. 630 .. 632 .. 634 .. 636 .. 638 .. 640 .. 642 .. 644 .. 646 .. 648 .. 650 .. 652 .. 654 .. 656 .. 658 .. 660 .. 662 .. 664 .. 666 .. 668 .. 670 .. 672 .. 674 .. 676 .. 678 .. 680 .. 682 .. 684 .. 686 .. 688 .. 690 .. 692 .. 694 .. 696 .. 698 .. 700 .. 702 .. 704 .. 706 .. 708 .. 710 .. 712 .. 714 .. 716 .. 718 .. 720 .. 722 .. 724 .. 726 .. 728 .. 730 .. 732 .. 734 .. 736 .. 738 .. 740 .. 742 .. 744 .. 746 .. 748 .. 750 .. 752 .. 754 .. 756 .. 758 .. 760 .. 762 .. 764 .. 766 .. 768 .. 770 .. 772 .. 774 .. 776 .. 778 .. 780 .. 782 .. 784 .. 786 .. 788 .. 790 .. 792 .. 794 .. 796 .. 798 .. 800 .. 802 .. 804 .. 806 .. 808 .. 810 .. 812 .. 814 .. 816 .. 818 .. 820 .. 822 .. 824 .. 826 .. 828 .. 830 .. 832 .. 834 .. 836 .. 838 .. 840 .. 842 .. 844 .. 846 .. 848 .. 850 .. 852 .. 854 .. 856 .. 858 .. 860 .. 862 .. 864 .. 866 .. 868 .. 870 .. 872 .. 874 .. 876 .. 878 .. 880 .. 882 .. 884 .. 886 .. 888 .. 890 .. 892 .. 894 .. 896 .. 898 .. 900 .. 902 .. 904 .. 906 .. 908 .. 910 .. 912 .. 914 .. 916 .. 918 .. 920 .. 922 .. 924 .. 926 .. 928 .. 930 .. 932 .. 934 .. 936 .. 938 .. 940 .. 942 .. 944 .. 946 .. 948 .. 950 .. 952 .. 954 .. 956 .. 958 .. 960 .. 962 .. 964 .. 966 .. 968 .. 970 .. 972 .. 974 .. 976 .. 978 .. 980 .. 982 .. 984 .. 986 .. 988 .. 990 .. 992 .. 994 .. 996 .. 998 .. 1000

Bourgoin (Isère), 2 mars. — Marché assez bien approvisionné. Vente active. Baisse sur les œufs.

Andouilles: la pièce 8 .. 10 .. 12 .. 14 .. 16 .. 18 .. 20 .. 22 .. 24 .. 26 .. 28 .. 30 .. 32 .. 34 .. 36 .. 38 .. 40 .. 42 .. 44 .. 46 .. 48 .. 50 .. 52 .. 54 .. 56 .. 58 .. 60 .. 62 .. 64 .. 66 .. 68 .. 70 .. 72 .. 74 .. 76 .. 78 .. 80 .. 82 .. 84 .. 86 .. 88 .. 90 .. 92 .. 94 .. 96 .. 98 .. 100 .. 102 .. 104 .. 106 .. 108 .. 110 .. 112 .. 114 .. 116 .. 118 .. 120 .. 122 .. 124 .. 126 .. 128 .. 130 .. 132 .. 134 .. 136 .. 138 .. 140 .. 142 .. 144 .. 146 .. 148 .. 150 .. 152 .. 154 .. 156 .. 158 .. 160 .. 162 .. 164 .. 166 .. 168 .. 170 .. 172 .. 174 .. 176 .. 178 .. 180 .. 182 .. 184 .. 186 .. 188 .. 190 .. 192 .. 194 .. 196 .. 198 .. 200 .. 202 .. 204 .. 206 .. 208 .. 210 .. 212 .. 214 .. 216 .. 218 .. 220 .. 222 .. 224 .. 226 .. 228 .. 230 .. 232 .. 234 .. 236 .. 238 .. 240 .. 242 .. 244 .. 246 .. 248 .. 250 .. 252 .. 254 .. 256 .. 258 .. 260 .. 262 .. 264 .. 266 .. 268 .. 270 .. 272 .. 274 .. 276 .. 278 .. 280 .. 282 .. 284 .. 286 .. 288 .. 290 .. 292 .. 294 .. 296 .. 298 .. 300 .. 302 .. 304 .. 306 .. 308 .. 310 .. 312 .. 314 .. 316 .. 318 .. 320 .. 322 .. 324 .. 326 .. 328 .. 330 .. 332 .. 334 .. 336 .. 338 .. 340 .. 342 .. 344 .. 346 .. 348 .. 350 .. 352 .. 354 .. 356 .. 358 .. 360 .. 362 .. 364 .. 366 .. 368 .. 370 .. 372 .. 374 .. 376 .. 378 .. 380 .. 382 .. 384 .. 386 .. 388 .. 390 .. 392 .. 394 .. 396 .. 398 .. 400 .. 402 .. 404 .. 406 .. 408 .. 410 .. 412 .. 414 .. 416 .. 418 .. 420 .. 422 .. 424 .. 426 .. 428 .. 430 .. 432 .. 434 .. 436 .. 438 .. 440 .. 442 .. 444 .. 446 .. 448 .. 450 .. 452 .. 454 .. 456 .. 458 .. 460 .. 462 .. 464 .. 466 .. 468 .. 470 .. 472 .. 474 .. 476 .. 478 .. 480 .. 482 .. 484 .. 486 .. 488 .. 490 .. 492 .. 494 .. 496 .. 498 .. 500 .. 502 .. 504 .. 506 .. 508 .. 510 .. 512 .. 514 .. 516 .. 518 .. 520 .. 522 .. 524 .. 526 .. 528 .. 530 .. 532 .. 534 .. 536 .. 538 .. 540 .. 542 .. 544 .. 546 .. 548 .. 550 .. 552 .. 554 .. 556 .. 558 .. 560 .. 562 .. 564 .. 566 .. 568 .. 570 .. 572 .. 574 .. 576 .. 578 .. 580 .. 582 .. 584 .. 586 .. 588 .. 590 .. 592 .. 594 .. 596 .. 598 .. 600 .. 602 .. 604 .. 606 .. 608 .. 610 .. 612 .. 614 .. 616 .. 618 .. 620 .. 622 .. 624 .. 626 .. 628 .. 630 .. 632 .. 634 .. 636 .. 638 .. 640 .. 642 .. 644 .. 646 .. 648 .. 650 .. 652 .. 654 .. 656 .. 658 .. 660 .. 662 .. 664 .. 666 .. 668 .. 670 .. 672 .. 674 .. 676 .. 678 .. 680 .. 682 .. 684 .. 686 .. 688 .. 690 .. 692 .. 694 .. 696 .. 698 .. 700 .. 702 .. 704 .. 706 .. 708 .. 710 .. 712 .. 714 .. 716 .. 718 .. 720 .. 722 .. 724 .. 726 .. 728 .. 730 .. 732 .. 734 .. 736 .. 738 .. 740 .. 742 .. 744 .. 746 .. 748 .. 750 .. 752 .. 754 .. 756 .. 758 .. 760 .. 762 .. 764 .. 766 .. 768 .. 770 .. 772 .. 774 .. 776 .. 778 .. 780 .. 782 .. 784 .. 786 .. 788 .. 790 .. 792 .. 794 .. 796 .. 798 .. 800 .. 802 .. 804 .. 806 .. 808 .. 810 .. 812 .. 814 .. 816 .. 818 .. 820 .. 822 .. 824 .. 826 .. 828 .. 830 .. 832 .. 834 .. 836 .. 838 .. 840 .. 842 .. 844 .. 846 .. 848 .. 850 .. 852 .. 854 .. 856 .. 858 .. 860 .. 862 .. 864 .. 866 .. 868 .. 870 .. 872 .. 874 .. 876 .. 878 .. 880 .. 882 .. 884 .. 886 .. 888 .. 890 .. 892 .. 894 .. 896 .. 898 .. 900 .. 902 .. 904 .. 906 .. 908 .. 910 .. 912 .. 914 .. 916 .. 918 .. 920 .. 922 .. 924 .. 926 .. 928 .. 930 .. 932 .. 934 .. 936 .. 938 .. 940 .. 942 .. 944 .. 946 .. 948 .. 950 .. 952 .. 954 .. 956 .. 958 .. 960 .. 962 .. 964 .. 966 .. 968 .. 970 .. 972 .. 974 .. 976 .. 978 .. 980 .. 982 .. 984 .. 986 .. 988 .. 990 .. 992 .. 994 .. 996 .. 998 .. 1000

Œufs: la pièce 8 .. 10 .. 12 .. 14 .. 16 .. 18 .. 20 .. 22 .. 24 .. 26 .. 28 .. 30 .. 32 .. 34 .. 36 .. 38 .. 40 .. 42 .. 44 .. 46 .. 48 .. 50 .. 52 .. 54 .. 56 .. 58 .. 60 .. 62 .. 64 .. 66 .. 68 .. 70 .. 72 .. 74 .. 76 .. 78 .. 80 .. 82 .. 84 .. 86 .. 88 .. 90 .. 92 .. 94 .. 96 .. 98 .. 100 .. 102 .. 104 .. 106 .. 108 .. 110 .. 112 .. 114 .. 116 .. 118 .. 120 .. 122 .. 124 .. 126 .. 128 .. 130 .. 132 .. 134 .. 136 .. 138 .. 140 .. 142 .. 144 .. 146 .. 148 .. 150 .. 152 .. 154 .. 156 .. 158 .. 160 .. 162 .. 164 .. 166 .. 168 .. 170 .. 172 .. 174 .. 176 .. 178 .. 180 .. 182 .. 184 .. 186 .. 188 .. 190 .. 192 .. 194 .. 196 .. 198 .. 200 .. 202 .. 204 .. 206 .. 208 .. 210 .. 212 .. 214 .. 216 .. 218 .. 220 .. 222 .. 224 .. 226 .. 228 .. 230 .. 232 .. 234 .. 236 .. 238 .. 240 .. 242 .. 244 .. 246 .. 248 .. 250 .. 252 .. 254 .. 256 .. 258 .. 260 .. 262 .. 264 .. 266 .. 268 .. 270 .. 272 .. 274 .. 276 .. 278 .. 280 .. 282 .. 284 .. 286 .. 288 .. 290 .. 292 .. 294 .. 296 .. 298 .. 300 .. 302 .. 304 .. 306 .. 308 .. 310 .. 312 .. 314 .. 316 .. 318 .. 320 .. 322 .. 324 .. 326 .. 328 .. 330 .. 332 .. 334 .. 336 .. 338 .. 340 .. 342 .. 344 .. 346 .. 348 .. 350 .. 352 .. 354 .. 356 .. 358 .. 360 .. 362 .. 364 .. 366 .. 368 .. 370 .. 372 .. 374 .. 376 .. 378 .. 380 .. 382 .. 384 .. 386 .. 388 .. 390 .. 392 .. 394 .. 396 .. 398 .. 400 .. 402 .. 404 .. 406 .. 408 .. 410 .. 412 .. 414 .. 416 .. 418 .. 420 .. 422 .. 424 .. 426 .. 428 .. 430 .. 432 .. 434 .. 436 .. 438 .. 440 .. 442 .. 444 .. 446 .. 448 .. 450 .. 452 .. 454 .. 456 .. 458 .. 460 .. 462 .. 464 .. 466 .. 468 .. 470 .. 472 .. 474 .. 476 .. 478 .. 480 .. 482 .. 484 .. 486 .. 488 .. 490 .. 492 .. 494 .. 496 .. 498 .. 500 .. 502 .. 504 .. 506 .. 508 .. 510 .. 512 .. 514 .. 516 .. 518 .. 520 .. 522 .. 524 .. 526 .. 528 .. 530 .. 532 .. 534 .. 536 .. 538 .. 540 .. 542 .. 544 .. 546 .. 548 .. 550 .. 552 .. 554 .. 556 .. 55

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs d'adresser de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel...

RICHE OCCASION belle caisse enregistreuse « La Nationale », fonctionnant à la main ou à l'électricité...

FONDS DE COMMERCE

GRAND BEAU CAFE réparé à neuf, bien situé, à Vienn (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié...

A CEDER ancienne Maison de Grains et Graines. S'adresser à M. Bourrier, Bureau du Journal n. 35.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

UN GARÇON boucher cherche place. S'adresser à Fuess frères, Bogève (Haute-Savoie).

MONSIEUR âgé de 48 ans, connaissant l'Espagnol, désire place de voyageur dans maison d'alimentation...

BON GARDE MOULIN, sachant conduire cylindres et rhabiller peules, est demandé. Inutile de se présenter sans bonnes références...

JEUNE SUISSE romand, 21 ans, ayant fait bon apprentissage de commerce, cherche à Lyon place employé bureau...

MAISONS RECOMMANDÉES

COSTUMES sur mesures, coupe irréprochable, Sylvain Gabriel, tailleur à façon, 3, rue Burdeau, Lyon.

FILS DE FER MARCHANDISES

FILS DE FER RECRUTÉS pour lettres de fourrages pressés. Adresser demandes à H. Meleagne, à Limoges (Haute-Vienne).

A VENDRE quinze mille kilos de foins environ, A. Braun, Jallieu (Isère).

AILS, ECHALOTTES, HARICOTS, pommes de terre mille kilos, ails en paquets à vendre au détail ou en un seul lot. S'adresser maison Terrassier Aubin, à Sauzé-Vaussois (Deux-Sèvres).

A VENDRE environ mille kilos de fils de fer recuits, gansés en liasses, n° 13 et 14, pour passage à haute densité. S'adresser à Curtlaud, Bureau du Journal, 79.

DEMANDES D'ACHATS OFFREZ VOS AVOINES et fourrages A Pfister, 32 rue Paradis, Marseille. Télégr. Demeter.

DIVERS ACHETERAI bonne machine à écrire d'occasion. Faire offres à Louis, Bureau du Journal, 33.

VOUDRAIS entrer en relations avec négociants en gros en huile d'olive, bonnes affaires. M'écrire : A. Paris, Sartène (Corse).

L'Administration des postes ne délivre pas et ne distribue pas les lettres adressées poste restante ou bureau du journal avec mention de numéros ou d'initiales.

Il convient donc désormais d'indiquer dans les annonces des adresses portant mention d'un nom.

L. Gérant : L. GODARD.

imp. du Commerce, L. GODARD & Co LYON, 9 et 11, rue Villeroi, LYON.

QUI ACHÈTE CHER en gros et PAYE COMPTANT SAINDOUX FLAMBARD SUIFS ? B. KONRAD

SI VOUS VOULEZ DE LA BONNE HUILE D'OLIVE adressez-vous au Dépôt régional de L'HUILERIE DU PHÉNIX FOURNIER

UN VITICULTEUR offre les vins de sa récolte garantis naturels

LE FIGARO Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn. : 3 m. 9 fr.; 6 m., 18 fr.; un an, 34 fr.

Paul VILLARD & Co EXPERTS-VÉRIFICATEURS 33, rue Victor-Hugo - LYON

FOIRE DE LYON

Du 1er au 15 Mars 1916

A l'occasion de la Foire de Lyon, le « Courrier du Commerce » augmente considérablement son tirage en vue de nombreux essais d'abonnements qu'il fait en France et à l'étranger.

En même temps nous sentirons, pour notre numéro du samedi, des publicités spéciales pour une période de deux mois, à un tarif particulièrement avantageux pour nos annonceurs.

Nous engageons tous les adhérents à la Foire de Lyon, quelle que soit leur spécialité, à nous demander de suite nos conditions et tarifs de ces publicités.

La publicité du « Courrier du Commerce » est la plus avantageuse pour eux, PARCE QU'ELLE POÏTE.

Le « Courrier du Commerce » est lu par les principaux commerçants, industriels, courtiers et représentants de France et de l'étranger. On le lit de la première à la dernière ligne.

Faites un essai de publicité et comparez les résultats obtenus avec celle beaucoup plus chère que vous pourriez faire ailleurs.

Nous rappelons que le « Courrier du Commerce », fondé en 1874, est le plus important journal commercial de province, il compte ses abonnés dans tous les départements français, aux colonies et à l'étranger.

FABRIQUE DE SOIES-GAZES DE COME SEUL CONCESSIONNAIRE EN FRANCE A. MARTINET Ancienement MARTINET et BAVASTRO

Commerce, Industrie, Agriculture ADRESSES RECOMMANDÉES CEREALES A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.

MEUNIER Ne perdez pas votre temps à laver vos cylindres Ecrivez à L. CESBRON, constructeur, Angers

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE BROSSES A SOUS BROSSES A BLE G. & A. CUSSON Frères & Co

Saindox et Salaisons - en Gros - VENTE ET ACHAT Sandisson de Lyon et de ménage - Mortadelle façon Bologne

L'Union de la Boucherie Lyonnaise ET DE LA RÉGION Le Plus important Fournisseur de Suif de la contrée

Alexandre TRUCHOT 58, Rue de la Colombière DIJON

Cuir et Peaux en Poils ACHATS DIRECTS À LA BOUCHERIE VERJUS FRÈRES

Pour vos IMPRIMÉS Adressez-vous à l'Imprimerie du Commerce

Voulez-vous utiliser votre cours d'eau dans les meilleures conditions possibles de rendement. Adressez-vous Goulut et Borne

A. AUBERT & Co DIJON Matériel, Ustensiles et Fournitures générales pour Bouchers et Charcutiers

FABRICATION FRANÇAISE Trieur Hélicoïdal "IDÉAL" à Vannes réglables

Excelsior 16 PAGES 10 CENTIMES LA GUERRE ILLUSTRÉE

CONSERVATION ABSOLUE par le Procédé P. FLEURY CHAMBRES FROIDES et NEUBLES

Camp de la Valbonne Commission des Ordinaires VIANDE FRAICHE Mercredi 10 mars, à 9 heures 30, adjudication de la fourniture nécessaire aux troupes pour trois mois...

Téléphone 35-28 TAILLEUR Ange BALLESTEROS COUTURIER 68, Cours de la Liberté, 68 LYON

SOCIÉTÉ DES FONDOIRS FERRIER Marseille Graisses Alimentaires LE SOLEIL MASSILIA Margarine L'ANIMALINE

GRANDES LIQUEURS DE LYON SIXTINE - SUC BEAUJOLAIS MICHEL BRUNIER & FRÈRES